

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Société seigneuriale, réformes ecclésiales

Ruffini-Ronzani, Nicolas; Nieuws, Jean-François

Published in:

Ecclesia in medio nationis. Reflections on the Study of Monasticism in the Central Middle Ages

Publication date:

2011

Document Version

Publisher's PDF, also known as Version of record

[Link to publication](#)

Citation for published version (HARVARD):

Ruffini-Ronzani, N & Nieuws, J-F 2011, Société seigneuriale, réformes ecclésiales: les enjeux documentaires d'une révision historiographique. in S Verputten & B Meijns (eds), *Ecclesia in medio nationis. Reflections on the Study of Monasticism in the Central Middle Ages*. vol. 42, Leuven University Press, Louvain, pp. 77-100.
<<http://upers.kuleuven.be/nl/book/9789058678874>>

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

ECCLESIA IN MEDIO NATIONIS

REFLECTIONS ON THE STUDY OF MONASTICISM
IN THE CENTRAL MIDDLE AGES

RÉFLEXIONS SUR L'ÉTUDE DU MONACHISME
AU MOYEN ÂGE CENTRAL



LEUVEN UNIVERSITY PRESS

Reprint from *Ecclesia in medio nationis* - ISBN 978 90 5867 887 4 - Leuven University Press, 2011

ECCLESIA IN MEDIO NATIONIS

ML

MEDIAEVALIA LOVANIENSIA

Editorial Board

Geert Claessens (Leuven)

Hans Cools (Leuven)

Pieter De Leemans (Leuven)

Brian Patrick McGuire (Roskilde)

Baudouin Van den Abeele (Louvain-la-Neuve)

SERIES I / STUDIA XLII

KATHOLIEKE UNIVERSITEIT LEUVEN
INSTITUUT VOOR MIDDELEEUWSE EN RENAISSANCESTUDIES
LEUVEN (BELGIUM)

*ECCLESIA
IN MEDIO NATIONIS*

REFLECTIONS ON THE STUDY OF MONASTICISM
IN THE CENTRAL MIDDLE AGES

•

RÉFLEXIONS SUR L'ÉTUDE DU MONACHISME
AU MOYEN ÂGE CENTRAL

Edited by/Édité par
Steven VANDERPUTTEN
& Brigitte MEIJNS

LEUVEN UNIVERSITY PRESS

With support of:

Conventus

www.conventus.ugent.be

© 2011 Leuven University Press / Presses Universitaires de Louvain / Universitaire Pers
Leuven, Minderbroedersstraat 4, B-3000 Leuven (Belgium).

All rights reserved. Except in those cases expressly determined by law, no part of this
publication may be multiplied, saved in an automated datafile or made public in any
way whatsoever without the express prior written consent of the publishers.

ISBN 978 90 5867 887 4

D/2011/1869/57

NUR: 684



Guaranteed
Peer Reviewed
Content
boekenvak.belgprc

CONTENTS/CONTENU

Steven VANDERPUTTEN (Gent) & Brigitte MEIJNS (Leuven)	
Introduction	7
Isabelle ROSÉ (Rennes)	
Les moines et leur vie communautaire du IXe au XIIe siècle.	
Tour d'horizon historiographique	11
Florian MAZEL (Rennes)	
Monachisme et aristocratie aux Xe-XIe siècles.	
Un regard sur l'historiographie récente	47
Nicolas RUFFINI & Jean-François NIEUS (Namur)	
Société seigneuriale, réformes ecclésiales:	
les enjeux documentaires d'une révision historiographique	77
Alexis WILKIN (Bruxelles)	
Communautés religieuses bénédictines et environnement	
économique, IXe-XIIe siècles. Réflexions sur les tendances	
historiographiques de l'analyse du temporel monastique	101
Harald SELLNER (Tübingen)	
Les communautés religieuses du Moyen Age central	
et la recherche des réformes monastiques en Allemagne	151
Gert MELVILLE (Dresden)	
Inside and Outside. Some Considerations about Cloistral	
Boundaries in the Central Middle Ages	167
Diane REILLY (Bloomington)	
The Monastic World View in the Artistic Tradition	183
Arnoud-Jan BIJSTERVELD (Tilburg)	
Conclusions	211

Nicolas RUFFINI-RONZANI & Jean-François NIEUS

**SOCIÉTÉ SEIGNEURIALE, RÉFORMES ECCLÉSIALES:
LES ENJEUX DOCUMENTAIRES
D'UNE RÉVISION HISTORIOGRAPHIQUE***

Depuis près d'une vingtaine d'années, sous l'impulsion des travaux pionniers de Dominique Barthélemy¹ et des traditions historiographiques anglo-saxonne, allemande et italienne – caractérisées par une plus grande ouverture aux acquis de l'anthropologie et de la sociologie et, par conséquent, plus nuancées dans leur analyse des subtils rapports entre le civil et le religieux –, l'histoire de la société seigneuriale² fait, en France, l'objet d'une révision constante³. Déjà en germe dans *La société aux XI^e et XII^e siècles dans la région mâconnaise*, le modèle de la « mutation de l'an

* C'est un réel plaisir de remercier Jean-Charles Bédague, Florian Mazel, Charles Mériaux et Steven Vanderputten, qui, tous les quatre, ont accepté de nous transmettre plusieurs de leurs articles sous presse.

1. Voir principalement D. BARTHÉLEMY, *La société dans le comté de Vendôme. De l'an mil au XIV^e siècle*, Paris, 1993; ID., *La mutation de l'an mil a-t-elle eu lieu ? Servage et chevalerie dans la France des X^e-XI^e siècles*, Paris, 1997; ID., *L'an mil et la paix de Dieu. La France chrétienne et féodale, 980-1060*, Paris, 1999; ID., *Chevaliers et miracles. La violence et le sacré dans la société féodale*, Paris, 2004; ID., *La mutation de l'an 1100*, *Journal des savants*, (2005), p. 3-28.

2. Faut-il préférentiellement qualifier la société des X^e-XII^e siècles de « seigneuriale » ou de « féodale » ? Sans souhaiter entrer dans ce débat, nous optons pour le premier terme, tout en reconnaissant au second d'indéniables qualités, dont celle de mettre en exergue deux traits majeurs de ce temps: la segmentation des pouvoirs et le rôle fondamental des liens de dépendance. Néanmoins, l'adjectif « seigneurial » paraît moins connoté négativement dans l'imaginaire collectif, puisqu'il a échappé au vieux mythe de « l'anarchie féodale ». Il permet aussi d'insister sur les rapports de domination politique et économique à l'œuvre dans la société des X^e-XII^e siècles. Or, ces relations de pouvoir président souvent aux stratégies discursives et mémorielles déployées par les ecclésiastiques, seuls véritables maîtres de l'écrit avant le début du XIII^e siècle. Pour une réflexion autour de ces concepts, voir notamment D. BARTHÉLEMY, *L'ordre seigneurial, XI^e-XII^e siècle*, Paris, 1990, p. 7-12; ID., *Seigneurie*, in *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, J. LE GOFF et J.-C. SCHMITT eds., Paris, 1999, p. 1056-1066.

3. Pour un bilan historiographique, voir l'excellent article de F. MAZEL, *Pouvoir aristocratique et Église aux X^e-XI^e siècles. Retour sur la "révolution féodale"* dans l'œuvre de Georges Duby, *Médiévales*, 54 (2008), p. 137-152 (prochainement accessible en ligne sur le site de la revue: <http://medievales.revues.org>) et bien évidemment, du même, « Monachisme et aristocratie aux X^e-XI^e siècles. Un regard sur l'historiographie récente » dans ce volume. Voir aussi le débat sobrement intitulé « The "feudal revolution" » entre Thomas N. Bisson, Dominique Barthélemy, Timothy Reuter, Chris Wickham et Stephen D. White paru dans la revue *Past and present*, 142 (1994), p. 6-42, 152 (1996), p. 196-223 et 155 (1997), p. 177-225.

mil», forgé sous l'autorité de Georges Duby et systématisé dans la riche synthèse du duo Jean-Pierre Poly-Éric Bournazel⁴, paraît aujourd'hui insuffisant pour expliquer la radicale transformation des structures sociales et politiques entre la fin du IX^e et le début du XII^e siècle⁵. Ainsi, comme il en ressort du bilan historiographique dressé ici même par Florian Mazel, la thèse d'une rupture brutale autour de l'an mil, d'une «révolution féodale» entre 970 et 1030, se voit progressivement délaissée au profit d'une approche plus sensible à la chronologie et au rythme des transformations politiques qui, au lendemain du démantèlement de l'empire carolingien, se manifestent d'abord dans un contexte de déconcentration des pouvoirs et de réduction des horizons aristocratiques, puis dans celui d'une redéfinition des relations entre l'Église et les laïcs déjà à l'œuvre à l'extrême fin du X^e siècle autour de quelques centres réformateurs⁶ (Cluny et Fleury pour se cantonner aux cas les plus précoces) et plus tard diffusée par le courant grégorien⁷.

Sans conteste, les transformations intervenues dans notre perception de la société seigneuriale tiennent beaucoup aux attitudes nouvelles déployées par les historiens à l'égard de leurs sources. Lointains héritiers

4 G. DUBY, *La société aux XI^e et XII^e siècles dans la région mâconnaise*, Paris, 1953. La thèse de la «révolution féodale» est particulièrement bien exposée dans ID., *Les trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme*, Paris, 1978, p. 183-205. J.-P. POLY et É. BOURNAZEL, *La mutation féodale. X^e-XII^e siècles*, 3^e éd., Paris, 2004.

5. Outre les travaux de Dominique Barthélemy et de Florian Mazel cités ci-dessus, voir également les récentes synthèses de P. BERTRAND et al., *Pouvoirs, Église et société dans les royaumes de France, de Bourgogne et de Germanie aux X^e-XI^e siècles (888-vers 1110). Manuel et dissertations corrigées*, Paris, 2008, principalement p. 265-269 (CAPES/Aggrégation), et de F. MAZEL, *Féodalités, 888-1180*, Paris, 2010, spécialement p. 637-648.

6. Trop vague, le concept de «réforme» pose problème, puisqu'il se révèle insuffisant à traduire les différences entre des mouvements hétérogènes et parfois contemporains. Il conviendrait donc de distinguer différents niveaux de réforme, de celle menée en étroite collaboration avec l'aristocratie laïque et à son profit à celle, plus «radicale», soucieuse d'affirmer l'autonomie absolue de la communauté monastique, voire de l'Église dans son ensemble, au risque de perturber les liens d'amitiés établis de longue date avec la noblesse locale. Nous nous permettons d'emprunter l'expression «réforme radicale» à Florian Mazel qui en avait usée lors de la journée d'étude d'octobre 2009. Le concept de «réforme» et ses insuffisances ont fait l'objet d'importantes réflexions lors de deux journées d'étude récentes: *Remembering and Representing Monastic Reform in the Central Middle Ages*, org. S. VANDERPUTTEN, Université de Gand, 26 novembre 2010, et *Hagiographie et réforme(s)*, org. S. GIOANNI et C. MÉRIAUX, Université Lille-III, 14 janvier 2011 (dont les actes devraient être prochainement publiés dans la revue *Médiévales*).

7. En Lotharingie, le renforcement de la mainmise ottonienne à partir du milieu du X^e siècle ainsi que la construction du «système de l'Église impériale» (*Reichskirchensystem*) pèsent fortement sur la répartition des pouvoirs et sur le déroulement des réformes, selon des modalités pas toujours bien définies (cf. *infra* n. 62). La grille de lecture présentée ici pourrait donc connaître quelques inflexions en fonction des recherches à venir.

des travaux d'Arsenio Frugoni⁸, du *Linguistic Turn* et des recherches parfois encore méconnues de Michael Clanchy⁹ et d'autres sur la *literacy*, les médiévistes du XXI^e siècle ne considèrent plus les témoignages écrits comme un *medium* neutre, mais bien comme une mise en texte subjective et orientée des évènements¹⁰. Dans ce cadre, chaque discours – *a fortiori* celui déployé par les ecclésiastiques à propos des relations qui les unissent à l'aristocratie laïque – se doit d'être réévalué à l'aune des enjeux qui président à sa rédaction. Aucune étude relative aux structures socio-politiques des X^e-XII^e siècles ne peut donc faire l'économie de cet effort de remise en contexte car, au risque de rappeler une évidence, la documentation écrite antérieure au XIII^e siècle, narrative comme diplomatique, est presque exclusivement d'origine monastique ou cléricale et, en conséquence, profondément imprégnée par une conception ecclésiastique du monde et de son ordonnancement¹¹.

Fondée sur l'historiographie récente, la présente contribution vise à dresser un bilan succinct des recherches menées sur les pratiques de l'écrit en milieu ecclésiastique et, surtout, à démontrer comment cette réévaluation du rôle de l'écrit a conduit les médiévistes à replacer l'Église au cœur de l'histoire du monde seigneurial et, ainsi, à déconstruire le modèle de la « mutation de l'an mil » pour forger une compréhension nouvelle de la société des X^e-XII^e siècles. Cet article doit, dès lors, se lire en parallèle avec celui de Florian Mazel. Néanmoins, l'espace considéré sera sans doute quelque peu différent dans la mesure où nous nous focaliserons

8. A. FRUGONI, *Arnaldo da Brescia nelle fonti del secolo XII*, Rome, 1954 (réimpr. Turin, 1989); trad. fr. d'Alain Boureau: *Arnaud de Brescia dans les sources du XII^e siècle*, Paris, 1993.

9. M. T. CLANCHY, *From Memory to Written Record: England, 1066-1307*, Oxford, 2003 (1^e éd. Londres, 1979). Cet ouvrage doit probablement beaucoup aux enquêtes menées dans les années 1960-1970 par l'anthropologie anglo-saxonne sur la *literacy*, en particulier aux travaux de Jack Goody, dont l'ouvrage le plus célèbre demeure J. GOODY, *The Domestication of the Savage Mind*, Cambridge, 1977; trad. fr. de Jean Bazin et d'Alban Bensa, *La raison graphique: la domestication de la pensée sauvage*, Paris, 1979.

10. On consultera les bilans dressés par C. F. BRIGGS, Literacy, Reading and Writing in the Medieval West, *Journal of Medieval History*, 26 (2000), p. 397-420; M. MOSTERT, Reading, Writing and Literacy: Communication and the History of Medieval Societies, in *Literacy in Medieval and Early Modern Scandinavian Culture*, P. HERMANN ed., Aarhus, 2005, p. 261-285; P. CHASTANG, L'archéologie du texte médiéval. Autour de travaux récents sur l'écrit au Moyen Âge, *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 63/2 (2008), p. 245-269.

11. Voir dernièrement l'excellente mise au point de M. LAUWERS, L'Église dans l'Occident médiéval: histoire religieuse ou histoire de la société ? Quelques jalons pour un panorama de la recherche en France et en Italie au XX^e siècle, *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge*, 121/2 (2009), p. 267-290, en particulier p. 287-289 pour le sujet qui nous intéresse ici.

prioritairement sur les régions septentrionales (Lotharingie et nord de la France), non pas en raison de l'existence d'une tradition historiographique plus riche – bien au contraire, des enquêtes semblables aux belles thèses d'Eliana Magnani, Florian Mazel ou Isabelle Rosé manquent cruellement pour cet espace¹² –, mais parce que nos recherches personnelles nous amènent à fréquenter plus régulièrement les sources et travaux consacrés à ces territoires.

1. Produire et conserver l'écrit dans la société seigneuriale

Pourquoi les ecclésiastiques écrivent-ils ? Pourquoi optent-ils préférentiellement pour tel type de document (charte, notice, mention dans un *liber traditionum* ou dans une source narrative, etc.) à l'heure de conserver le souvenir des événements passés ? Ces questions, basiques mais complexes, hantent en particulier les diplomatistes depuis plusieurs décennies¹³. Sans avoir épuisé ce sujet intarissable, les recherches récentes tendent à démontrer qu'avant le début du XII^e siècle, l'écrit constitue avant tout un instrument mémoriel; il conserve plus le souvenir d'une action juridique qu'il ne l'atteste, et facilite ainsi le travail de mémoire au sein des communautés religieuses¹⁴. Dans ce contexte, la décision de recourir

12. E. MAGNANI SOARES-CHRISTEN, *Monastères et aristocratie en Provence, milieu X^e-début XII^e siècle*, Münster, 1999; F. MAZEL, *La noblesse et l'Église en Provence, fin X^e-début XIV^e siècle. L'exemple des familles d'Agoult-Simiane, de Baux et de Marseille*, Paris, 2002; I. ROSÉ, *Construire une société seigneuriale. Itinéraire et ecclésiologie de l'abbé Odon de Cluny (fin du IX^e-milieu du X^e siècle)*, Turnhout, 2008. La thèse en préparation de N. RUFFINI-RONZANI, *Église et aristocratie en Cambrésis (mil. X^e-début XIII^e siècle). Pour une relecture des cadres sociopolitiques du Moyen Âge central*, devrait partiellement combler cette lacune.

13. Déjà en germe dans des réflexions anciennes sur les « motifs de rédaction » des chartes (par exemple: W. PREVENIER, La chancellerie des comtes de Flandre dans le cadre européen à la fin du XII^e siècle, *Bibliothèque de l'École des chartes*, 125 (1967), p. 34-93, aux p. 89-92), ces interrogations se retrouvent systématisées en tête d'un bref questionnaire élaboré par B.-M. TOCK, Introduction, in *Les actes comme expression du pouvoir au haut Moyen Âge. Actes de la Table ronde de Nancy, 26-27 novembre 1999*, M.-J. GASSE-GRANDJEAN et B.-M. TOCK eds., Turnhout, 2003, p. 9-15.

14. Sur ce propos, l'unanimité semble aujourd'hui se faire, même s'il faut bien évidemment se garder de réduire l'acte à sa seule fonction mémorielle, comme le démontre par exemple l'étude C. SENSÉBY, Pratiques judiciaires et rhétorique monastique à la lumière des notices ligériennes (fin XI^e siècle), *Revue historique*, 309 (2004), p. 3-47. Nous nous contentons ici de renvoyer aux réflexions de Paul Bertrand et de Laurent Morelle, auxquelles nous nous référerons encore régulièrement: P. BERTRAND, À propos de la révolution de l'écrit (X^e-XIII^e siècle): considérations inactuelles, in *Pratiques de l'écrit (VI^e-XIII^e siècle)*, É. ANHEIM et P. CHASTANG eds., *Médiévales*, 56 (2009), p. 75-92, et L. MORELLE, Instrumen-

à l'écrit et le choix de la forme à donner au document semblent essentiellement une affaire de circonstances et paraissent liés à de nombreux paramètres: importance des biens en jeu, niveau social des partenaires de la transaction, coutumes d'écriture en vigueur au sein de la « chancellerie »¹⁵ du rédacteur. Impossible, bien évidemment, d'établir d'éventuelles règles en la matière. Chaque fonds, chaque acte – chaque source narrative aussi¹⁶ – doit, dès lors, être considéré comme un « monument », pour reprendre une expression utilisée par Jacques Le Goff et Jean-Claude Schmitt, et doit, dans la mesure du possible, faire l'objet d'une véritable analyse micro-historique¹⁷. *A priori*, ce travail peut certes paraître lent et ardu, mais il aboutit souvent à de profondes reconsidérations en restituant au témoignage écrit le rôle exact qu'il occupait dans la société de son temps.

Indissociable du problème de la production de l'écrit, celui de sa conservation bénéficiaire également depuis une quinzaine d'années de l'attention de la communauté historienne¹⁸. Car le hasard et les hypothétiques destructions – les incendies, réels ou imaginés, servent parfois à justifier beaucoup de choses¹⁹ ... – ne suffisent généralement plus à expliquer l'état des fonds anciens des abbayes et chapitres, même si, il faut

tation et travail de l'acte: quelques réflexions sur l'écrit diplomatique en milieu monastique au XI^e siècle, *Ibid.*, p. 41-74.

15. Cette notion étant ici comprise au sens large de « l'organisme ou le regroupement de personnes travaillant à l'élaboration ou, du moins, à la validation des actes » (O. GUYOTJEANNIN, J. PYCKE et B.-M. TOCK, *Diplomatique médiévale*, 3^e éd., Turnhout, 2006, p. 223-224).

16. Sur l'écriture de l'histoire, en particulier, on lira H.-W. GOETZ, *Geschichtsschreibung und Geschichtsbewußtsein im hohen Mittelalter*, Berlin, 1999, qui se focalise essentiellement sur les régions septentrionales. Ces deux dernières décennies, plusieurs études de cas ont pris soin de ne plus isoler les auteurs et leurs œuvres de leur arrière-plan social, politique ou culturel. Voir, par exemple M. SOT, *Un historien et son Église au X^e siècle: Flodoard de Reims*, Paris, 1993; J. GLENN, *Politics and History in the Tenth Century. The Work and World of Richer of Reims*, Cambridge, 2004; P. HEALY, *The Chronicle of Hugh of Flavigny. Reform and the Investiture Contest in the Late-Eleventh Century*, Aldershot, 2006; S. LECOUEUX, Le contexte de rédaction des *Annales* de Flodoard de Reims (919-966), *Le Moyen Âge*, 116 (2010), p. 51-121 et p. 283-317.

17. J. LE GOFF et J.-C. SCHMITT, L'histoire médiévale, *Cahiers de civilisation médiévale*, 39 (1996), p. 10.

18. Dans le champ de la diplomatique, voir l'ample panorama d'O. GUYOTJEANNIN et L. MORELLE, Tradition et réception de l'acte médiéval. Jalons pour un bilan des recherches, *Archiv für Diplomatik*, 53 (2007), p. 367-403. Pointons aussi la belle monographie de S. BARRET, *La mémoire et l'écrit: l'abbaye de Cluny et ses archives (X^e-XVIII^e siècle)*, Münster, 2004.

19. P. CHASTANG, *Lire, écrire, transcrire. Le travail des rédacteurs de cartulaires en Bas-Languedoc (XI^e-XIII^e siècles)*, Paris, 2001, p. 52-76.

le reconnaître, le sort s'est parfois acharné sur certains établissements²⁰. Sous forme d'originaux, de copies ou de simples mentions, la conservation et la gestion des archives répond souvent à des enjeux mémoriels spécifiques et constitue, dès lors, un « discours » en soi qui ambitionne de renforcer la position des moines et des chanoines face à d'éventuels concurrents. Ainsi, en Flandre, à Saint-Pierre de Gand au début du XI^e siècle comme à l'abbaye de Marchiennes un siècle plus tard, la gestion des chartiers s'articule avec l'élaboration d'*instrumenta* au fort pouvoir symbolique (*liber traditionum* ou histoire-polyptyque dans les cas présents, mais la remarque vaut également pour les cartulaires et les pancartes) et, éventuellement, avec la confection de faux ou d'œuvres narratives dans le cadre d'une stratégie visant à renégocier les relations avec l'aristocratie locale et à appuyer les revendications des ecclésiastiques²¹.

Certes, les essais d'approche quantitative globale menés en France et en Belgique à partir de bases de données comme les *Chartes originales antérieures à 1121 conservées en France* et le *Thesaurus diplomaticus* ne permettent ni de fournir une évaluation de la production écrite, ni de chiffrer, même approximativement, le niveau des pertes²². Mais ces enquêtes à large échelle nous révèlent au moins un phénomène significatif:

20. Voir, par exemple, le cas bien connu de Saint-Riquier, totalement détruit en 1131 par le comte de Saint-Pol Hugues III Candavène. En ce qui concerne la gestion des archives de la communauté au XI^e siècle, voir L. MORELLE, *The Metamorphosis of Three Monastic Charter Collections in the Eleventh Century* (Saint-Amand, Saint-Riquier, Montier-en-Der), in *Charters and the Use of the Written Word in Medieval Society*, K. HEIDECCKER ed., Turnhout, 2000, p. 186-190.

21. G. DECLERCQ, *Le classement des chartiers ecclésiastiques en Flandre au Moyen Âge*, in *La conservation des manuscrits et des archives au Moyen Âge. XI^e colloque du Comité international de paléographie latine. Bruxelles, Bibliothèque Royale Albert I^{er}, 19-21 octobre 1995*, *Scriptorium*, 50 (1996), p. 330-344; S. VANDERPUTTEN, *Monastic Literate Practices in Eleventh- and Twelfth-Century Northern France*, *Journal of Medieval History*, 32 (2006), p. 101-126, S. VANDERPUTTEN, *Réforme, gestion de l'écrit et écrits de gestion en milieu monastique au début du XII^e siècle*, in *Décrire, inventorier, enregistrer entre Seine et Rhin au Moyen Âge. Formes, fonctions et usages des écrits de gestion*, X. HERMAND, J.-F. NIEUS et É. RENARD eds., Paris, 2011, à paraître. Pour d'autres exemples, voir notamment MORELLE, *The metamorphosis*, et ID., *Que peut-on savoir du temporel de Fleury à l'époque d'Abbon ?*, in *Abbon, un abbé de l'an mil*, A. DUFOUR et G. LABORY eds., Turnhout, 2008, p. 101-150.

22. *La diplomatie française du haut Moyen Âge: inventaire des chartes originales antérieures à 1121 conservées en France*, B.-M. TOCK ed., vol. 1, Turnhout, 2001, p. 1-37 (ARTEM – Atelier de recherche sur les textes médiévaux); S. VANDERPUTTEN, *Transformations in Charter Production and Preservation during the 'Iron ages' (Tenth-Early Twelfth Centuries). Some Evidence From Northern France and the Southern Low Countries*, *Jaarboek voor middeleeuwse geschiedenis*, 7 (2003), p. 7-30.

l'existence de « nids documentaires »²³ dont émanent des ensembles de sources particulièrement bien conservés²⁴. Sans surprise, il s'agit le plus souvent de centres réformateurs de premier ordre (Marmoutier, Saint-Victor de Marseille et Cluny pour le trio de tête en France²⁵). Ainsi, il existerait peut-être un lien entre réforme monastique et recours à l'écrit²⁶. Comment l'expliquer ? Sans doute certaines figures réformatrices majeures, telles qu'Odon de Cluny ou Richard de Saint-Vanne, accordent-elles une importance primordiale à l'écrit en établissant ou en restaurant le *scriptorium* et/ou la chancellerie de la communauté dont ils ont la charge²⁷. L'institutionnalisation des réseaux monastiques influe aussi très certainement sur la conservation et la production d'actes et d'instruments de gestion; ce n'est assurément pas un hasard si les trois communautés évoquées ci-dessus se trouvent à la tête d'un vaste réseau de prieurés et de maisons-filles²⁸. Enfin, toute œuvre de rénovation, qu'elle soit radicale comme à Cluny²⁹ ou accomplie en étroite collaboration avec l'aristocratie

23. L'expression est empruntée à BERTRAND, *À propos de la révolution de l'écrit*, p. 78.

24. Cela ne doit cependant pas nous amener à minimiser l'impact de la « révolution de l'écrit » à l'œuvre au XII^e siècle. Voir notamment *Ibid.* et F. MENANT, Les transformations de l'écrit documentaire entre le XII^e et le XIII^e siècle, in *Écrire, compter, mesurer. Vers une histoire des rationalités pratiques*, ID., N. COQUERY et F. WEBER eds., Paris, 2006, p. 33-50.

25. Voir tableau dans *La diplomatie française du haut Moyen Âge*, p. 24. Rappelons néanmoins que la base de données de l'ARTEM ne comptabilise que les originaux antérieurs à 1121. Certains fonds importants (Saint-Bertin ou Gorze, par exemple) y sont donc sous-évalués.

26. Le lien entre réformes et reprise en main de l'écrit (diplomatie et narratif) a déjà été mis en exergue par plusieurs médiévistes: MORELLE, *Instrumentation et travail de l'acte*, p. 52; VANDERPUTTEN, *Transformations in Charter Production*, p. 12-13; ID., Identité collective et mémoire des réformes "lotharingiennes" dans l'historiographie bénédictine en Basse-Lotharingie et au nord-est de la France (XI^e-XII^e siècles), *Le Moyen Âge*, 117 (2011), à paraître.

27. Pour le cas d'Odon de Cluny, voir ROSÉ, *Construire une société seigneuriale*, p. 238-243. Autour des réformes de Richard de Saint-Vanne, la réflexion s'est surtout concentrée sur la production de manuscrits: A.-M. TURCAN-VERKERK, *Le scriptorium de Saint-Vanne de Verdun sous l'abbatiat de Richard (1004-1046)*, *Scriptorium*, 46 (1992), p. 204-223; D. J. REILLY, *The Art of reform in Eleventh-Century Flanders. Gerard of Cambrai, Richard of Saint-Vanne and the Saint-Vaast Bible*, Leyde, 2006; S. VANDERPUTTEN et T. SNIJERS, Echoes of Benedictine Reform in a Eleventh-Century Booklist from Marchiennes, *Scriptorium*, 63 (2009), p. 79-88. Voir toutefois S. VANDERPUTTEN et B. MEIJNS, Realities of Reformist Leadership in Early Eleventh-Century Flanders. The Case of Leduin, Abbot of Saint-Vaast, *Traditio*, 65 (2010), p. 47-74.

28. Sur l'institutionnalisation des réseaux monastiques, voir notamment dans ce volume l'article de I. ROSÉ, Les communautés religieuses comme entités sociales, qui renvoie à l'ensemble des travaux récents sur le sujet.

29. Outre les travaux déjà évoqués dans les notes précédentes, voir en particulier les nombreuses publications de Dominique Iogna-Prat rassemblées dans le volume *Études cluniennes*, Paris, 2002.

laïque comme celle conduite par Gérard de Brogne en Flandre³⁰, suppose toujours, au minimum, un essai de reprise en main du patrimoine ecclésiastique et, par conséquent, une renégociation des liens unissant les religieux à leurs partenaires d'antan: autant d'occasions pour réécrire d'anciens documents ou en transcrire de nouveaux. Même au sein des milieux plus conservateurs, opposés à une réforme radicale et plus soucieux du maintien d'un système relationnel traditionnel fondé sur l'amitié, l'écrit remplit un rôle primordial, comme le démontre le cas, récemment examiné par Florian Mazel, des cartulaires des églises cathédrales d'Arles et d'Apt³¹.

Si la réforme conduit en général à un accroissement de la production écrite, elle contribue surtout à forger une nouvelle image du passé des communautés religieuses. Celui-ci semble, en effet, fréquemment relu à la lumière des enjeux présents: les fonds d'archives sont réorganisés et purgés d'actes jugés obsolètes ou ne cadrant plus avec la nouvelle politique mémorielle de la communauté³². Dans ce contexte, les actes privés issus d'aristocrates de second rang sont traditionnellement les premiers à faire les frais de ces tris, à l'inverse des chartes émanant de pouvoirs souverains, notamment les bulles et les diplômes, qui contribuent à renforcer symboliquement l'autorité des ecclésiastiques en témoignant de l'ancienneté de l'établissement, de leur réseau social et des relations jadis entretenues avec les papes, les rois ou les empereurs, voire, mieux encore, avec des figures devenues quasi «mythiques» comme celles

30. Voir la récente mise au point de S. VANDERPUTTEN et B. MEIJNS, Gérard de Brogne en Flandre. État de la question sur les réformes monastiques du X^e siècle, *Revue du Nord*, 92 (2010), p. 271-295.

31. F. MAZEL, Cartulaires cathédraux, réforme de l'Église et aristocratie: l'exemple des cartulaires d'Arles (v. 1093-1095) et d'Apt (v. 1122-1124), in *Les cartulaires méridionaux. Actes du colloque organisé à Béziers les 20 et 21 septembre 2002 par le Centre historique des recherches et d'études médiévales sur la Méditerranée occidentale (E.A. 3764, Université Paul-Valéry-Montpellier-III)*, D. LE BLÉVEC ed., Paris, 2006, p. 61-90. Voir également l'étude plus ancienne de O. GUYOTJEANNIN, Noyonnais et Vermandois aux X^e et XI^e siècles. La déclaration du trésorier Guy et les premières confirmations royales et pontificales des biens du chapitre cathédral de Noyon, *Bibliothèque de l'École des chartes*, 139 (1981), p. 143-189.

32. P. J. GEARY, *Phantoms of Remembrance. Memory and Oblivion at the End of the First Millennium*, Princeton, 1994 (trad. fr. de Jean-Pierre Ricard, *La mémoire et l'oubli à la fin du premier millénaire*, Paris, 1996, ici p. 131-169), à nuancer à la lumière des remarques de L. MORELLE, Histoire et archives vers l'an mil: une nouvelle "mutation" ?, *Histoire et archives*, 3 (1998), p. 119-141; VANDERPUTTEN, *Transformations in Charter Production*, p. 21; GUYOTJEANNIN et MORELLE, *Tradition et réception de l'acte médiéval*, p. 400-401.

des Carolingiens³³. La confection de cartulaires, qui demeurent rares en France septentrionale et en Lotharingie avant le début du XII^e siècle, s'inscrit également dans ce cadre.

Au cœur des études diplomatiques depuis une vingtaine d'années – peut-être au détriment d'autres types de « livres d'archives » –, les cartulaires des X^e-XII^e siècles ne sont plus conçus, de manière un peu ingénue, comme des « réservoirs » d'actes de la pratique, encore moins comme les témoins de « l'état des archives au temps où ils ont été composés »³⁴, mais plutôt comme des objets d'histoire à part entière forgés par les ecclésiastiques pour répondre à des enjeux spécifiques³⁵. Seule une remise

33. Pour un exemple probant, voir le soin mis à la conservation des diplômes carolingiens par les évêques de Langres tout au long du Moyen Âge: H. FLAMMARION, Les textes diplomatiques langrois et le pouvoir des évêques aux IX^e et X^e siècles, in *Les actes comme expression du pouvoir*, p. 51-68. Voir également O. GUYOTJEANNIN, *Penuria scriptorium*: le mythe de l'anarchie documentaire dans la France du Nord (X^e-première moitié du XI^e siècle), in *Pratiques de l'écrit documentaire au XI^e siècle*, ID., L. MORELLE et M. PARISSÉ eds., *Bibliothèque de l'École des chartes*, 155 (1997), p. 27-32; MORELLE, The metamorphosis, p. 186-190; C. B. BOUCHARD, Monastic Cartularies: Organizing Eternity, in *Charters, Cartularies and Archives. The Preservation and Transmission of Documents in the Medieval West. Proceedings of a Colloquium of the Commission internationale de Diplomatique (Princeton and New York, 16-18 september 1999)*, A. J. KOSTO et A. WINROTH eds., Toronto, 2002, p. 22-32. Le phénomène ne manque pas d'avoir de profondes influences sur notre compréhension de la société des X^e-XII^e siècles dans la mesure où certains dons mineurs, consentis par des aristocrates de second rang ou des *milites*, ont souvent été éliminés lors de ces tris. À ce sujet, voir notamment le cas du Cantatorium de Saint-Hubert, étudié par A.-J. A. BIJSTERVELD, The Commemoration of Patrons and Gifts in Chronicles From the Diocese of Liège, *Revue bénédictine*, 109 (1999), p. 208-243, et les remarques de B.-M. TOCK, La diplomatie sans pancarte. L'exemple des diocèses de Thérouanne et Arras, 1000-1120, in *Pancartes monastiques des XI^e et XII^e siècles. Table ronde organisée par l'ARTEM, 6 et 7 juillet 1994*, ID., M. PARISSÉ et P. PÉGÉOT eds., Nancy, Turnhout, 1998, p. 147-157.

34. É. LESNE, *Histoire de la propriété ecclésiastique en France*, t. 4: *Les livres, scriptoria et bibliothèques du commencement du VIII^e à la fin du XI^e siècle*, Lille, 1938, p. 809, cité par P. J. GEARY, Entre gestion et gesta, in *Les cartulaires. Actes de la Table ronde organisée par l'École nationale des Chartes et le G.D.R. 121 du C.N.R.S.* (Paris, 5-7 décembre 1991), O. GUYOTJEANNIN, L. MORELLE et M. PARISSÉ eds., Paris, 1993, p. 13.

35. Pour une synthèse récente, voir P. CHASTANG, Cartulaires, cartularisation et scripturalité médiévale: la structuration d'un nouveau champ de recherche, *Cahiers de civilisation médiévale*, 49 (2006), p. 21-31. On consultera les contributions parues dans *Les cartulaires. Actes de la Table ronde organisée par l'École nationale des Chartes*, en particulier P. J. GEARY, Entre gestion et gesta, p. 13-26; D. IOGNA-PRAT, La confection des cartulaires et l'historiographie à Cluny (XI^e-XII^e siècles), p. 27-44; D. BARTHÉLEMY, Note sur les cartulaires de Marmoutier (Touraine) au XI^e siècle, p. 247-259; M. ZERNER, L'élaboration du grand cartulaire de Saint-Victor de Marseille, p. 217-246. Voir aussi, plus récemment, les communications parues dans *Les cartulaires méridionaux*, en particulier MAZEL, Cartulaires cathédraux, p. 61-90, et M. ZERNER, L'abbaye de Saint-Victor de Marseille et ses cartulaires: retour aux manuscrits, p. 163-216. Voir aussi CHASTANG, *Lire, écrire, transcrire*; BARRET, *La mémoire et l'écrit*, p. 107-121; G. DECLERCQ, Originals and Cartularies: the

en contexte du document, doublée d'une analyse codicologique ainsi que d'un examen minutieux de la sélection et de l'organisation des textes en son sein, peut nous permettre de comprendre les mobiles qui ont présidé à l'élaboration de ces instruments à usage double, mémoriel et utilitaire³⁶. Naturellement, cette remarque vaut également pour d'autres types de recueils, *libri traditionum*, pancartes monastiques³⁷ ou, dans un autre genre, *gesta*³⁸ et collection de lettres³⁹. Dans sa thèse consacrée au *Liber traditionum antiquus* de Saint-Pierre de Gand (vers 944-946), Georges Declercq a ainsi démontré que ce document complexe est avant tout un écrit polémique à destination du pouvoir comtal: à travers lui, les moines de la communauté espèrent obtenir la « restitution » de biens dont ils avaient perdu le contrôle, tout en empêchant la restauration de l'abbaye voisine et concurrente de Saint-Bavon. Cette source ne reflète donc pas l'état du patrimoine monastique au milieu du X^e siècle, mais traduit au contraire les revendications des bénédictins gantois⁴⁰.

Lorsqu'ils s'articulent entre eux, les écrits produits sous une même autorité constituent alors un véritable « discours » visant à conforter le

Organization of Archival Memory (Ninth-Eleventh Centuries), in *Charters and the Use of the Written Word*, p. 147-170; F. MAZEL, L'espace du diocèse dans les cartulaires cathédraux (XI^e-XIV^e siècle), in *L'espace du diocèse. Genèse d'un territoire dans l'Occident médiéval (V^e-XIII^e siècle)*, Id. ed., Rennes, 2008, p. 367-400; Id., De l'emprise aristocratique à l'indépendance monastique: patrimoine et culte des saints à Saint-Victor de Marseille, in *Saint Victor de Marseille: Études archéologiques et historiques. Actes du colloque Saint-Victor, Marseille, 18-20 novembre 2004*, M. FIXOT et J. PELLETIER eds., Turnhout, 2009, p. 255-281; L. MORELLE, Des moines face à leur chartier: étude sur le premier cartulaire de Montier-en-Der (vers 1127), in *Les moines du Der, 673-1790. Actes du colloque international d'histoire, Joinville-Montier-en-Der, 1^{er}-3 octobre 1998*, P. CORBET ed., Langres, 2000, p. 211-258.

36. Reste évidemment à ne pas tomber dans la dérive inverse, en surinterprétant chaque adjonction d'acte à un cartulaire. Sur ce danger, en particulier dans le cadre de l'histoire politique, voir les quelques réflexions de P. BERTRAND, Cartulaires et recueils d'actes: aux avant-postes d'une "nouvelle diplomatie" (espace français, XI^e-XIII^e siècle), *Revue Mabillon*, nouv. série, 17 (= 78) (2006), p. 263.

37. *Pancartes monastiques*.

38. Voir l'article suggestif de T.M. RICHES, Episcopal Historiography as Archive. Some Reflections on the Autograph of the *Gesta episcoporum Cameracensium* (ms. Den Haag KB 75 F 15), *Jaarboek voor Middeleeuwse geschiedenis*, 10 (2007), p. 7-46.

39. Voir les remarques formulées dans l'introduction de J.-H. FOULON, *Église et réforme au Moyen Âge. Papauté, milieux réformateurs et ecclésiologie dans les Pays de la Loire au tournant des XI^e-XII^e siècles*, Bruxelles, 2008.

40. G. DECLERCQ, *Traditiievorming en tekstmanipulatie in Vlaanderen in de tiende eeuw. Het Liber Traditionum Antiquus van de Gentse Sint-Pietersabdij*, Bruxelles, 1998. De même, à Saint-Bertin, à une date indéterminée entre la fin du IX^e siècle et 944, les moines ont vraisemblablement tenté d'interpoler le polyptyque général pour appuyer certaines de leurs revendications foncières. À ce sujet, voir la conclusion d'É. RENARD, Que décrit le polyptyque de Saint-Bertin? À propos de la notion de mense à l'époque carolingienne, *Revue Mabillon*, nouv. série, 15 (= 76) (2004), p. 51-79.

pouvoir d'une communauté religieuse, d'un prélat, voire d'un laïc. Le cas de Cambrai, sur lequel Charles Mériaux et Laurent Jégou sont récemment revenus, en témoigne admirablement: dans la première moitié du XI^e siècle, l'évêque Gérard I^{er} († 1051), soucieux de valoriser son action et de laisser un souvenir impérissable aux générations suivantes, met sur pied une véritable « propagande » autour de sa personne à travers la rédaction de *gesta episcoporum* et de réécritures hagiographiques glorifiant la fonction épiscopale cambrésienne⁴¹. Dans un contexte quelque peu similaire, l'évêque Geoffroy d'Amiens, en conflit ouvert avec le comte, utilise lui aussi l'ensemble des moyens à sa disposition – chartes, hagiographie, mais aussi sceaux et architecture – pour affirmer son autorité dans la cité⁴². Dans les espaces lotharingien et français, de tels procédés se repèrent partout sous la plume des moines et des clercs, qu'il s'agisse de dégager un établissement de la tutelle épiscopale (notamment à travers l'exhibition de fausses bulles d'exemption⁴³), de souligner son autonomie par rapport aux

41. L. JÉGOU, L'évêque entre autorité sacrée et exercice du pouvoir. L'exemple de Gérard de Cambrai (1012-1051), *Cahiers de civilisation médiévale*, 47 (2004), p. 37-55; C. MÉRIAUX, Sépultures, reliques et mémoire des évêques d'Arras/Cambrai (VI^e-XI^e siècles), in *Sépulture, mort et représentation du pouvoir au Moyen Âge. Actes des 11^e Journées lotharingiennes. 26-29 septembre 2000*, M. MARGUE ed., *Publications de la Section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg*, 118 (2006), p. 133-169; Id., Une *Vita* mérovingienne et ses lectures du IX^e au XI^e siècle: le dossier de saint Géry de Cambrai, in *L'hagiographie mérovingienne à travers ses réécritures*, M. GOULLET, M. HEINZELMANN et C. VEYRARD-COSME eds., Ostfildern, 2010, p. 161-191; Id., Hagiographie et réforme à Cambrai au début du XI^e siècle: la *Vita Autherti* et son auteur, in *Zwischen Niederschrift und Wiederschrift. Hagiographie und Historiographie im Spannungsfeld von Kompendienüberlieferung und Editionstechnik*, R. CORRADINI, M. DIESENBERGER et M. NIEDERKORNBRUCK eds., Vienne, 2010, p. 335-352; Id., La parole d'un évêque d'Empire au XI^e siècle: Gérard de Cambrai (1012- †1051), in *Parole et Lumière autour de l'an mil*, J. HEUCLIN ed., Villeneuve-d'Ascq, 2011, p. 137-153. Pour les actes du synode d'Arras, dont Steven Vanderputten et Diane J. Reilly préparent l'édition critique, voir en dernier lieu: G. LOBRICHON, Arras, 1025, ou le vrai procès d'une fausse accusation, in *Inventer l'hérésie ? Discours polémiques et pouvoirs avant l'Inquisition*, M. ZERNER ed., Nice, 1995, p. 67-85 et S. VANDERPUTTEN et D. REILLY, Reconciliation and Recordkeeping: Heresy, Civic Dissent and the Exercise of Episcopal Authority in Eleventh-Century Cambrai, *Journal of Medieval History*, 37 (2011), sous presse.

42. J. S. OTT, Urban Space, Memory, and Episcopal Authority. The Bishops of Amiens in Peace and Conflict, 1073-1064, *Viator*, 31 (2000), p. 43-77, que l'on pourra compléter par L. MORELLE, Un grégorien au miroir de ses chartes: Geoffroy d'Amiens (1104-1115), in *À propos des actes d'évêques. Hommage à Lucie Fossier*, M. PARISSÉ ed., Nancy, 1991, p. 177-218.

43. J.-C. BÉDAGUE, Grégoire VII contre les évêques de Thérouanne. Les chanoines séculiers de Saint-Omer au secours de la papauté, in *Schismes, dissidences, oppositions, la France et le Saint-Siège avant Boniface VIII. Sixième rencontre de la Gallia Pontifica. 29 mai 2009*, à paraître. Voir également le cas célèbre de Fulrad d'Arras, jadis évoqué par J.-F. LEMARIGNIER, L'exemption monastique et les origines de la réforme grégorienne, in *À*

avoués locaux ou épiscopaux⁴⁴, de proclamer sa *libertas*⁴⁵ ou de définir une stratégie de *damnatio memoriae*⁴⁶.

En analysant plus finement les processus de production et de conservation de la documentation, en prenant conscience que l'écrit des X^e-XI^e siècles demeure exclusivement aux mains de clercs et de moines engagés dans la société de leur temps, les médiévistes conçoivent aujourd'hui différemment les témoignages auxquels ils ont accès: loin de constituer une projection sur parchemin des réalités du passé, leurs sources font plutôt figure de discours qui, à ce titre, obéissent systématiquement à des enjeux spécifiques et sont sous-tendus par une idéologie ecclésiastique. Vouloir élaborer une histoire de la société seigneuriale focalisée sur la seule part laïque de la société relève, dès lors, de l'utopie. Faut-il pour autant se résigner au relativisme historique, en se bornant à examiner la rhétorique monastique au détriment d'une étude des pratiques sociales ? Dit autrement, faut-il renoncer à toute enquête sur l'aristocratie avant le début du XIII^e siècle ? Non, bien évidemment, mais de telles entreprises se doivent désormais d'arpenter d'autres chemins, sans doute plus escarpés et plus sinueux, en perçant à jour les constructions discursives forgées par les religieux au fil du temps et, donc, en replaçant l'Église au cœur de leur questionnement.

Cluny. Congrès scientifique. Fêtes et cérémonies liturgiques en l'honneur des saints abbés Odon et Odilon, 9-11 juillet 1949. Travaux du Congrès art, histoire et liturgie, Dijon, 1950, p. 288-340. Dans une communication consacrée aux réformes monastique et canoniale en France du nord aux X^e-XI^e siècles, Charles Mériaux est revenu sur ce dernier exemple en l'examinant à la lumière des acquis historiographiques récents (colloque *Cluny, le monachisme et l'Église*, org. I. ROSÉ, 24-26 juin 2010).

44. M. de WAHA, Sigebert de Gembloux faussaire? Le chroniqueur et les "sources anciennes" de son abbaye, *Revue belge de philologie et d'histoire*, 55 (1977), p. 989-1036 (voir aussi p. 1029-1034 pour Brogne); M. LAUWERS, La *Vita Wicberti* de Sigebert de Gembloux. Modèles ecclésiologiques et revendications locales en Lotharingie à la fin du XI^e siècle, in *Guerriers et moines. Conversion et sainteté aristocratiques dans l'Occident médiéval (IX^e-XII^e siècle)*, Id. ed., Antibes, 2002, p. 493-500.

45. D. IOGNA-PRAT, La geste des origines de l'historiographie clunisienne des XI^e-XII siècles, *Revue bénédictine*, 102 (1992), p. 135-191; F. MAZEL, L'invention d'une tradition. Les monastères de Saint-Victor de Marseille et de Saint-Gilles à la recherche du patronage de Pierre (XI^e-XII^e siècles), in *Écrire son histoire. Les communautés régulières face à leur passé. Actes du Cinquième Colloque international du C.E.R.C.O.R., Saint-Étienne, 6-8 novembre 2002*, N. BOUTER ed., Saint-Étienne, 2005, p. 337-367.

46. A. DIERKENS et M. MARGUE, *Memoria* ou *damnatio memoriae* ? L'image de Gislebert, duc de Lotharingie († 939), in *Retour aux sources. Textes, études et documents d'histoire médiévale offerts à Michel Parisse*, S. GOUGUENHEIM et al. eds., Paris, 2004, p. 869-890.

2. Mémoire, réformes et stratégies de l'écrit

S'il ne peut jamais se réduire à sa fonction mémorielle, l'écrit des X^e-XI^e siècles sert avant tout à notifier les informations, à conserver le souvenir des évènements passés⁴⁷. Ainsi, à travers le prisme de l'écrit et des opérations qu'il suppose, passé et présent se rejoignent dans un discours où le premier se voit réinterprété à l'aune du second⁴⁸. Cette instrumentalisation du passé, perceptible dans toutes les sources, narratives comme diplomatiques, joue essentiellement un rôle mémoriel, même si, tout au long de la période étudiée, divers documents continuent de se voir produits en justice où ils permettent de préciser les circonstances dans lesquelles s'est jadis déroulée une action juridique, à travers la mention des témoins, des biens en jeu, etc.⁴⁹. Nous reviendrons plus loin sur la fonction identitaire de l'écrit, particulièrement bien mise en avant depuis un peu plus d'une dizaine d'années, lorsque nous évoquerons les relations d'amitié et de rivalité entre les ecclésiastiques et la noblesse. Cela nous fournira, par ailleurs, l'occasion de nous intéresser aux problèmes de mise en récit et de réécriture des sources anciennes, qui font apparaître le document, non comme un simple *medium*, mais comme un véritable acteur de mémoire susceptible de la revivifier et surtout de la remodeler⁵⁰. La *memoria* ne doit donc pas être abandonnée aux seuls historiens des mentalités, mais se trouver au cœur de toute réflexion sur la société seigneuriale.

47. D'où la volonté chez certains auteurs d'abandonner l'ancienne distinction entre «acte dispositif» et «acte probatoire», au profit de celle entre «écrit d'accomplissement» et «écrit mémoriel»: D. BARTHÉLEMY, Une crise de l'écrit ? Observations sur des actes de Saint-Aubin d'Angers (XI^e siècle), *Bibliothèque de l'École des chartes*, 155 (1997), p. 95-117.

48. À ce sujet, consulter le célèbre ouvrage de GEARY, *La mémoire et l'oubli*; voir également les remarques de T. REUTER, Pre-Gregorian Mentalities, *Journal of Ecclesiastical History*, 45 (1994), p. 465-474.

49. Voir, par exemple L. MORELLE, Les chartes dans la gestion des conflits (France du nord, XI^e-début XII^e siècle), *Bibliothèque de l'École des chartes*, 155 (1997), p. 267-298; E. VAN TORHOUDT, L'écrit et la justice au Mont-Saint-Michel: les notices narratives (vers 1060-1150), *Tabularia*, 7 (2007), p. 39-71 (accessible en ligne: <http://www.unicaen.fr/mrsh/craham/revue/tabularia>). Lire également les réflexions de L. JÉGOU et C. MÉRIAUX, La culture et ses usages dans l'entourage des évêques de Cambrai pendant le haut Moyen Âge, in *La culture du haut Moyen Âge. Une question d'élites?*, F. BOUGARD, R. LE JAN et R. MCKITTERICK eds., Turnhout, 2009, p. 412-414, et de B. LEMESLE, *Conflits et justice au Moyen Âge: normes, loi et résolution des conflits en Anjou aux XI^e et XII^e siècles*, Paris, 2008, p. 19-32.

50. BERTRAND, *À propos de la révolution de l'écrit*, p. 82. Sur la réécriture hagiographique, voir l'ouvrage de M. GOULLET, *Écriture et réécriture hagiographiques. Essai sur les réécritures de Vies de saints dans l'Occident latin médiéval (VIII^e-XIII^e siècle)*, Turnhout, 2005.

Une difficulté majeure posée à l'analyse réside dans la coexistence de fabriques mémorielles différentes, pour ne pas dire concurrentes, sur un même territoire. Les cas récemment analysés du duc Gislebert de Lotharingie et du châtelain Gautier II de Cambrai en témoignent⁵¹. Le souvenir de leur action et celui de leur rôle dans les événements de leur temps divergent d'une communauté religieuse à l'autre, en fonction de la force des liens d'*amicitia*, de la concurrence qui les met aux prises avec celles-ci et, pour le premier, de la connivence des historiens médiévaux avec le pouvoir impérial. Le rapport à la réforme radicale et au maintien d'un système relationnel de type postcarolingien avec les laïcs influence aussi profondément la construction du souvenir. Il suffit pour s'en convaincre de comparer la manière dont les milieux monastiques et épiscopaux provençaux dépeignent leurs rapports avec la noblesse à la fin du XI^e siècle⁵², ou de parcourir le « petit cartulaire » de Saint-Arnoul de Metz, un « monument » érigé par des moines désirant témoigner leur soutien à l'empereur Henri IV et proposer une alternative à la réforme promue par les grégoriens⁵³.

Néanmoins, en dépit de la coexistence de mémoires hétérogènes, il semble possible sur le long terme de repérer de considérables évolutions dans la manière dont les ecclésiastiques représentent la part laïque de la société. Selon les régions, le contexte politique ou le poids de l'héritage carolingien, les chronologies de cette mutation du discours varient, mais partout de telles transformations se font jour. Dès la fin du IX^e siècle, dans le cadre d'une déconcentration du pouvoir, la haute aristocratie, puis la noblesse de second rang, noue de solides liens d'amitié avec divers établissements monastiques ou canoniaux et établit sa tutelle sur ceux-ci,

51. DIERKENS et MARGUE, *Memoria ou damnatio memoriae ?*; M. MARGUE, Aspects politiques de la réforme monastique en Lotharingie. Le cas des abbayes de Saint-Maximin de Trèves, de Stavelot-Malmédy et d'Echternach (934-973), *Revue bénédictine*, 98 (1988), p. 31-61; L. MORELLE, Mémoires d'un crime: l'assassinat et l'inhumation de Gautier, châtelain excommunié de Cambrai (1041), in *Un Moyen Âge pour aujourd'hui. Mélanges offerts à Claude Gauvard*, J. CLAUSTRE, O. MATTÉONI et N. OFFENSTADT eds., Paris, 2010, p. 468-477.

52. MAZEL, *La noblesse et l'Église*, particulièrement p. 171-174; ID., *Cartulaires cathédraux*.

53. M. GAILLARD, Le "petit cartulaire" de Saint-Arnoul de Metz: l'*inventio* d'un passé apostolique carolingien et bénédictin par des moines des XI^e-XIII^e siècles, in *Écrire son histoire*, p. 543-554. Dans l'espace lotharingien, les abbayes impériales évoqueront souvent le « lien immuable et indissoluble » les unissant à l'empereur, lequel, à travers sa *protectio*, apparaît comme le garant de la « liberté » de la communauté. Au sujet du cas d'Echternach, voir M. MARGUE, *Libertas ecclesiae*. Réformes monastiques et relecture de l'histoire dans l'espace lotharingien (X^e-XII^e siècles): le cas de l'abbaye d'Echternach, in *Ibid.*, p. 107-123.

imitant ou pensant imiter de la sorte le modèle royal carolingien⁵⁴. En agissant ainsi, en s'appuyant sur leur réseau d'abbayes, de chapitres ou de prieurés (généralement doublés par l'érection de *castra*, voire de bourgs), les puissants parviennent à ancrer leur pouvoir sur un territoire donné à une époque où la mobilité aristocratique tend souvent à se réduire⁵⁵. Dans ces circonstances où une collaboration étroite unit les laïcs à l'Église selon une idéologie directement héritée des Carolingiens, les religieux tendent dans leurs écrits à magnifier les lignages de leurs bienfaiteurs, voire parfois à surestimer volontairement leur intervention, qu'il s'agisse de fondateurs, de restaurateurs ou, plus modestement, de donateurs. Repérée un peu partout dans l'espace européen, la mise en parallèle réalisée par les ecclésiastiques entre leurs protecteurs et certaines figures prestigieuses,

54. Sur cette question voir la première partie de la communication de Florian Mazel dans ce volume, qui renvoie à l'ensemble de la bibliographie récente. Le programme réformateur défini dans la *Vita sancti Beregisi abbatis* témoigne parfaitement de cette collaboration étroite entre moines et laïcs: A. DIERKENS, L'auteur de la *Vita sancti Beregisi abbatis* (BHL 1180): Frédéric, prévôt de Gorze puis abbé de Saint-Hubert († 942), in «*Scribere sanctorum gesta*». *Recueil d'études d'hagiographie médiévale offert à Guy Philippart*, É. RENARD et al. eds., Turnhout, 2005, p. 417-440.

55. Les exemples en sont très nombreux. Outre les études déjà citées, voir pour les pays de l'Ouest les contributions rassemblées dans *Les pouvoirs locaux dans la France du Centre et de l'Ouest (VIII^e-XI^e siècles). Implantation et moyens d'action*, D. BARTHÉLEMY et O. BRUAND eds., Rennes, 2004; S. LEGROS, *Moines et seigneurs du Bas-Maine. Les prieurés bénédictins du X^e au XIII^e siècle*, Rennes, 2010; F. MAZEL, Seigneurs, moines et chanoines: pouvoir local et enjeux ecclésiastiques à Fougères à l'époque grégorienne (milieu XI^e-milieu XII^e siècle), in *Prieurés et société au Moyen Âge*, D. PICHOT et F. MAZEL eds., in *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest: Anjou, Maine, Poitou-Charente, Touraine*, 113/3 (2006), p. 105-135; Id., Des familles de l'aristocratie locale en leurs territoires: France de l'Ouest, du IX^e au XI^e siècle, in *Les élites et leurs espaces. Mobilité, rayonnement, domination (du VI^e au XI^e siècle)*, P. DEPREUX, F. BOUGARD et R. LE JAN eds., Turnhout, 2007, p. 361-398. Pour le nord de la France et l'espace lotharingien, voir A. DIERKENS, *Abbayes et chapitres entre Sambre et Meuse (VII^e-XI^e siècles). Contribution à l'histoire religieuse des campagnes au haut Moyen Âge*, Sigmaringen, 1985, p. 260-279 [sur le cas de Florennes]; A.-M. HELVÉTIUS, *Abbayes, évêques et laïques. Une politique du pouvoir en Hainaut au Moyen Âge (VII^e-XI^e siècle)*, Bruxelles, 1994, p. 213-234; B. MEIJNS, Deux fondations exceptionnelles des collégiales épiscopales à la frontière du comté de Flandre: Marœuil et le Mont-Saint-Éloi (milieu du X^e siècle), *Revue du Nord*, 88 (2006), p. 251-273; N. RUFFINI-RONZANI, Enjeux de pouvoir et compétition aristocratique en Entre-Sambre-et-Meuse (X^e-XI^e siècles). Retour sur les fondations de Saint-Gengulphe et de Saint-Jean-Baptiste de Florennes, *Revue bénédictine*, à paraître; M. MARGUE, *Autorité publique et conscience dynastique. Études sur les représentations du pouvoir princier entre Meuse et Moselle: les origines du comté de Luxembourg (X^e-début XII^e siècle)*, 3 vols., Bruxelles, 1998. Pour le massif alpin, voir la belle étude de L. RIPART, Moines ou seigneurs: qui sont les fondateurs? Le cas des prieurés bénédictins des Alpes occidentales (vers 1020-vers 1045), in *Prieurés et société au Moyen Âge*, p. 189-203. Nous n'avons pas encore eu l'occasion de consulter la thèse de D. PANFILI, *Aristocraties méridionales. Toulousain-Quercy, XI^e-XII^e siècles*, Rennes, 2010.

personnages bibliques (principalement Judas Macchabée)⁵⁶ ou souverains de bonne mémoire⁵⁷, participe à ce mouvement. Le cas de la réforme de Gérard de Brogne en Flandre, sur lequel Steven Vanderputten et Brigitte Meijns sont très récemment revenus, illustre bien ce phénomène, dans la mesure où les rares témoignages contemporains mettent principalement en exergue l'action du comte Arnoul I^{er} de Flandre, laissant ainsi dans l'ombre le rôle exact du réformateur⁵⁸. Indépendamment des questions de commémoration liturgique – sur lesquelles les médiévistes se sont beaucoup penchés ces dernières années à la suite des travaux pionniers de l'historiographie allemande⁵⁹ –, ces écrits bâtissent et renforcent l'identité des groupes aristocratiques (y compris aux plus bas échelons de ceux-ci), mais aussi celle des religieux eux-mêmes, à travers l'exhibition de leurs réseaux familiaux et d'amitié, la mention des titres des bienfaiteurs, la « filiation » établie avec des figures royales révérees et, dans certains des cas, l'affirmation des fonctions sociales complémentaires de chacun⁶⁰.

Progressivement, et selon des chronologies propres à chaque région, la rhétorique monastique connaît de profondes inflexions. La naissance de tendances autonomistes radicales au sein de l'Église, d'abord autour

56. Pour un exemple, voir VANDERPUTTEN et MELINS, *Gérard de Brogne en Flandre*, p. 279. Thème analysé par J. DUNBABIN, *The Maccabees as exemplars in the tenth and eleventh centuries*, in *The Bible in the Medieval World. Essays in Memory of Beryl Smalley*, K. WALSH et D. WOOD eds., Oxford, 1985, p. 31-41 et N. MORTON, *The Defence of the Holy Land and the Memory of the Maccabees*, *Journal of Medieval History*, 36 (2010), p. 275-293, qui renvoie à plusieurs exemples en dehors du contexte des croisades aux p. 278-280.

57. É. BOZOKY, *La légende de fondation de Maillezais*, in *L'abbaye de Maillezais. Des moines du marais aux soldats huguenots*, C. TRÉFFORT et M. TRANCHANT eds., Rennes, 2005, p. 17-27; E. CARPENTIER et G. PON, *Le récit de la fondation de Montierneuf de Poitiers par Guillaume VIII: la chronique clunisienne du moine Martin*, *Cahiers de civilisation médiévale*, 51 (2008), p. 21-55; A. G. REMENSNYDER, *Remembering Kings Past: Monastic Foundation Legends in Medieval Southern France*, Ithaca, 1996, particulièrement les p. 89-107.

58. VANDERPUTTEN et MEIJNS, *Gérard de Brogne en Flandre*. De même, de nombreuses zones d'ombre planent encore sur la réforme promue par Richard de Saint-Vanne au début du XI^e siècle. À ce sujet, voir dernièrement S. VANDERPUTTEN, *Oboedientia. Réformes et discipline monastique au début du XI^e siècle*, *Cahiers de civilisation médiévale*, 53 (2010), p. 255-266.

59. Bornons-nous ici à renvoyer à la mise au point de Michel Lauwers, qui relève les principaux travaux allemands: M. LAUWERS, *Memoria. À propos d'un objet d'histoire en Allemagne*, in *Les tendances actuelles de l'histoire du Moyen Âge en France et en Allemagne. Actes des colloques de Sèvres (1997) et Göttingen (1998) organisés par le CNRS et le Max-Planck-Institut für Geschichte*, J.-C. SCHMITT et O. G. OEXLE eds., Paris, 2002, p. 105-126.

60. ID., *La mémoire des ancêtres, le souci des morts. Morts, rites et société au Moyen Âge (diocèse de Liège, XI^e-XIII^e siècles)*, Paris, 1997, spécialement p. 191-194; F. MAZEL, *Amitié et rupture de l'amitié. Moines et grands laïcs provençaux au temps de la crise grégorienne (milieu XI^e-milieu XII^e siècle)*, *Revue historique*, 127 (2005), p. 72-75.

de quelques centres réformateurs de premier ordre (Cluny, Saint-Victor de Marseille, Fleury, etc.), puis portées par le courant grégorien, concourt à cette transformation du discours⁶¹. Partout, en effet, les médiévistes trouvent sous la plume des ecclésiastiques, et plus particulièrement sous celle des moines et évêques-moines, la revendication d'une *libertas* totale face à la tutelle des laïcs⁶², au risque d'une mise à mal des liens d'amitié les unissant à des partenaires traditionnels désormais perçus comme des concurrents⁶³. Ces tensions, qui engendrent la production d'écrits polémiques sur lesquels nous reviendrons, semblent d'autant plus fortes aux plus bas échelons de l'aristocratie que le pouvoir de ces nobles de seconde zone repose en grande partie sur les quelques prérogatives détenues sur

61. Au sujet du discours grégorien et de son impact local, voir le cas intéressant de l'évêché de Thérouanne: M. SORIA-AUDEBERT, *La crose brisée. Des évêques agressés dans une Église en conflits (royaume de France, fin Xe-début XIII^e siècle)*, Turnhout, 2005, p. 160-163; BÉDAGUE, *Grégoire VII contre les évêques de Thérouanne*; B. MEIJNS, Opposition to clerical continence and Gregorian celibacy in the diocese of Therouanne. *Tractatus pro clericorum conubio (circa 1077-1078)*, *Sacris Erudiri*, 47 (2008), p. 223-290.

62. Le phénomène se constate partout. Pour les pays de l'Ouest, voir les travaux cités à la n. 55. En ce qui concerne l'espace méridional, voir principalement MAGNANI, *Monastères et aristocratie en Provence*, et MAZEL, *La noblesse et l'Église*. Perspectives générales dans S. GOUGUENHEIM, *La réforme grégorienne. De la lutte pour le sacré à la sécularisation du monde*, Paris, 2010, et MAZEL, *Féodalités*, spécialement p. 235-297. Pour la Flandre et la Lotharingie, voir *Ibid.*; LEMARIGNIER, *L'exemption monastique*; B. MEIJNS, *Inaudita novitas canonici ordinis*. L'accueil des idées de réforme canoniale dans les milieux canoniaux du comté de Flandre pendant le dernier quart du XI^e siècle, *Revue Mabillon*, nouv. série, 18 (= 79) (2007), p. 39-71; S. VANDERPUTTEN, *A Time of Great Confusion*. Second-Generation Cluniac Reformers and Resistance to Monastic Centralization in the County of Flanders (c. 1125-1145), *Revue d'histoire ecclésiastique*, 102 (2007), p. 47-75. Même sous la plume de Sigebert de Gembloux, pourtant peu suspect de sympathie pour le mouvement grégorien, figure un appel à une réforme: LAUWERS, *La Vita Wicberti de Sigebert de Gembloux*. Néanmoins, dans l'espace lotharingien, la présence d'un empereur au pouvoir relativement fort influencera profondément la conduite des réformes ecclésiastiques, selon des modalités encore mal définies. Ainsi, en plein mouvement grégorien, bon nombre d'abbayes impériales bénédictines produiront toujours des discours réformateurs marqués par des conceptions postcarolingiennes et ne ménageront pas leur soutien à l'empereur. À leurs yeux, la *protectio* accordée par ce dernier apparaît en effet comme la garantie du maintien de la *libertas* de l'abbaye. À ce sujet, voir MARGUE, *Aspects politiques de la réforme monastique en Lotharingie*, et *Id.*, *Libertas ecclesiae*. Dans ce contexte, la diffusion des idéaux grégoriens, se surimposant souvent à des enjeux politiques locaux, explique sans doute l'existence d'épisodes particulièrement violents à la fin du XI^e siècle, comme c'est le cas à Cambrai. À ce sujet, voir la synthèse de I. M. RESNICK, *Odo of Cambrai and the Investiture Crisis in the Early Twelfth Century*, *Viator*, 28 (1997), p. 83-98.

63. Cette dégradation des liens d'amitié conduira parfois les religieux à se doter d'outils de défense face aux revendications aristocratiques, tels les cartulaires. À ce sujet, cf. *supra*, n. 36.

l'un ou l'autre établissement, notamment par le biais de l'avouerie⁶⁴. Aux yeux de la plupart des religieux, il ne s'agit pas, néanmoins, de rompre toute entente avec les laïcs, mais plutôt de redéfinir leurs relations avec ces derniers⁶⁵. Passé le temps de crise, moines et clercs tentent d'ailleurs de rétablir des rapports privilégiés avec l'aristocratie, sans toujours parvenir à leur fin en raison de l'implantation d'ordres nouveaux (cisterciens et prémontrés principalement)⁶⁶.

Il faut savoir gré à Dominique Barthélemy d'avoir le premier démontré, dans sa grande thèse consacrée au Vendômois⁶⁷, que les mutations constatées dans la composition des chartes au tournant de l'an mil (disparition des formulaires juridiques, essor de la notice, etc.), loin d'incarner les symptômes d'une société en crise marquée par l'effacement de l'État et l'essor de la seigneurie banale, reflètent l'émergence de courants réformateurs hostiles au système de relations traditionnel fondé sur l'amitié et sur l'intervention des laïcs au sein de l'Église⁶⁸. Dans leurs écrits, les moines les plus radicaux renvoient, dès lors, une image désastreuse de la noblesse, en soulignant souvent ses exactions et ses pratiques « déviantes », voire, dans quelques cas extrêmes, en figurant ses membres comme de véritables « démons »⁶⁹. Bon nombre de ces discours remettent ainsi en question la légitimité de certains comportements aristocratiques pourtant antérieurs à leur enregistrement dans les sources. Repérées

64. S. VANDERPUTTEN, Fulcard's Pigsty. Cluniac Reforms, Dispute Settlement and the Lower Aristocracy in Early Twelfth-Century Flanders, *Viator*, 38 (2007), particulièrement p. 93-98. Les acquis historiographiques récents doivent nous conduire à relire sous un jour nouveau certains dossiers, comme par exemple celui présenté par C. DUPONT, Violence et avouerie au XI^e siècle et au début du XII^e siècle en Basse-Lotharingie: note sur l'histoire des abbayes de Saint-Hubert et de Saint-Trond, in *L'avouerie en Lotharingie. Actes des deuxièmes Journées lotharingiennes. 22-23 octobre 1982, Centre Universitaire Luxembourg, Publications de la Section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg*, 98 (1984), p. 115-128.

65. VANDERPUTTEN, *Fulcard's Pigsty*. Ainsi, une liste de bienfaiteurs de Saint-Rémi de Reims renferme le nom des principaux « prédateurs » de l'institution: J.-P. DEVROEY, Une liste des bienfaiteurs de Saint-Rémi de Reims au début du XI^e siècle, témoin d'un obituaire disparu, *Revue bénédictine*, 114 (2004), p. 112-139.

66. LEGROS, *Moines et seigneurs du Bas-Maine*, p. 265-303.

67. BARTHÉLEMY, *La société dans le comté de Vendôme*, p. 19-127. On consultera également avec profit ses autres travaux, mentionnés à la n. 1.

68. MAZEL, *Pouvoir aristocratique et Église aux X^e-XI^e siècles*, p. 144-148.

69. Pour le nord-ouest de la France, voir FOULON, *Église et réforme au Moyen Âge*, notamment p. 282-287. Dans le nord de la France, à Cambrai, voir le cas mal connu de Ramihrd d'Esquerchin, un prédicateur grégorien radical assassiné dans des circonstances troubles en 1077. À son sujet, voir E. VAN MINGROOT, Ramihrdus de Schere alias Ramihrd d'Esquerchin († 1077), in *Pascua Mediaevalia. Studies voor Prof. M. J. De Smet*, Id., R. LIEVENS et W. VERBEKE eds., Louvain, 1983, p. 75-92.

sous la plume du radical Geoffroy de Vendôme comme dans les *Annales Marchianenses*, de nombreuses critiques se font ainsi jour à l'égard d'une trop grande proximité entre les moines et leur parenté charnelle⁷⁰. De même, l'apparition de la notion de « mauvaises coutumes », à laquelle Florian Mazel a récemment restitué sa juste valeur, s'inscrit également dans ce contexte: à travers elle, les ecclésiastiques disqualifient l'action de leurs anciens partenaires en soulignant le caractère illicite de leurs pré-lèvements⁷¹.

Comme toujours, la rhétorique monastique s'appuiera sur la sélection, la mise en ordre et la réinterprétation des événements du passé. Particulièrement étudiée par les historiens ces vingt dernières années, la réécriture des origines paraît inhérente au principe de réforme et obéit à un schéma narratif immuable encore récemment exposé par Pierre Chastang: définition d'un âge d'or des origines, évocation de la décadence connue par l'établissement et, enfin, mise en avant du renouveau contemporain sous l'effet de la réforme⁷². Dans ce cadre, l'action des laïcs – donateurs, restaurateurs ou réformateurs – tend souvent à être minorisée, voire considérablement noircie, en dépit du soutien que leur lignage ou leurs ancêtres ont pu autrefois fournir à la communauté⁷³. Les « légendes noires » longtemps en vigueur à propos de l'abbatit laïque et de l'avouerie découlent directement de la relecture que les réformateurs feront de ces institutions à l'heure de justifier leur action.

70. VANDERPUTTEN, *Fulcard's Pigsty*, p. 102; J.-H. FOULON, Stratégies lignagères et réforme ecclésiastique, la question du lignage de Geoffroy de Vendôme (avant 1070-1132), *Journal des savants*, (2001), p. 3-41.

71. F. MAZEL, Encore les « mauvaises coutumes » ... Considérations sur l'Église et la seigneurie à partir de quelques actes des cartulaires de Saint-Victor de Marseille, in *Écritures de l'espace social. Mélanges d'histoire médiévale offerts à Monique Bourin*, D. BOISSEUIL et al. eds., Paris, 2010, p. 613-626.

72. P. CHASTANG, Mémoire des moines et mémoire des chanoines. Réforme, production textuelle et référence au passé carolingien en Bas-Languedoc (XI^e-XII^e siècles), in *L'autorité du passé dans les sociétés médiévales*, J.-M. SANSTERRE eds., Bruxelles et Rome, 2004, p. 9-25. Voir également le dossier *La mémoire des origines dans les institutions médiévales*, in C. CABY ed., *Mélanges de l'École française de Rome, Moyen Âge*, 115/1 (2003) (en particulier C. CABY, De l'abbaye à l'ordre: écriture des origines et institutionnalisation des expériences monastiques, XI^e-XII^e siècles, p. 235-267, et A. REMENSNYDER, Croyance et communauté. La mémoire des origines des abbayes bénédictines, p. 141-154), ainsi que K. UGÉ, *Creating the Monastic Past in Medieval Flanders*, York, 2005.

73. HELVÉTIUS, *Abbayes, évêques et laïques*, p. 290-304; MAZEL, *Seigneurs, moines et chanoines*; Id., *De l'emprise aristocratique à l'indépendance monastique*; J. NIGHTINGALE, *Monasteries and Patrons in the Gorze Reform. Lotharingia, c. 850-1000*, Oxford, 2001.

Les travaux de Stephen D. White et de l'école historiographique anglo-saxonne l'ont admirablement mis en lumière: la dénonciation de la violence aristocratique fait également partie intégrante de ces stratégies discursives⁷⁴. S'il faut se garder d'un irénisme excessif, récemment dénoncé par Florian Mazel dans un retour sur la célèbre notice de Chorges⁷⁵, une remise en contexte des documents – qu'il s'agisse de chartes, de notices narratives ou de sources littéraires – et une analyse plus fine de la rhétorique ecclésiastique permettent généralement de dédramatiser les situations conflictuelles entre les moines et leurs voisins⁷⁶. À bien y regarder, rares sont en effet les désaccords non résolus par les techniques traditionnelles de négociation⁷⁷. Ainsi, au Mont-Saint-Michel, même en cas de *judicium*, en cas de sentence théoriquement unilatérale prononcée par l'autorité ducale, une certaine place est toujours abandonnée à la négociation⁷⁸. Plus que d'une hypothétique crise de l'an mil, ces écrits témoignent donc de la redéfinition incessante des relations entre les religieux et la noblesse, puisque, comme le notait Michel Foucault, « dans toute stratégie de confrontation, il y a le rêve qu'elle

74. Voir la synthèse de S. D. WHITE, Repenser la violence: de 2000 à 1000, *Médiévales*, 37 (1999), p. 99-113. On consultera également avec profit P. J. GEARY, Vivre en conflit dans une France sans État: typologie des mécanismes de règlement des conflits (1050-1200), *Annales. Économies. Sociétés. Civilisations*, 41 (1986), p. 1107-1133 (à lire en parallèle avec MAZEL, *Amitié et rupture de l'amitié*); J. S. OTT, Both Mary and Martha: Bishop Lietbert of Cambrai and the Construction of Episcopal Sanctity in a Border Diocese Around 1100, in *The Bishop Reformed. Studies of Episcopal Power and Culture in the Central Middle Ages*, ID. et A. T. JONES eds., Aldershot, 2007, p. 137-160; S. PATZOLD, *Inter pagensium nostrorum gladios vivimus*. Zu den Spielregeln der Konfliktführung in Niederlothringen zur Zeit der Ottonen und frühen Salier, *Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte. Germanistische Abteilung*, 118 (2001), p. 58-99; SENSÉBY, *Pratiques judiciaires et rhétorique*. Nous n'avons pas encore eu l'occasion de nous pencher sur un ouvrage au titre très évocateur: *Vengeance in the Middle Ages. Emotion, Religion and Feud*, P. R. HYAMS et S. A. THROOP eds., Burlington, 2010.

75. MAZEL, *Amitié et rupture de l'amitié*.

76. Comme le rappelait Timothy Reuter dans un bel article, il convient de ne pas perdre de vue que les sources nous renseignent prioritairement sur les ruptures, non sur les continuités: T. REUTER, *Filii matris nostrae pugnare adversum nos*. Bonds and Tensions Between Prelates and Their *milites* in the German High Middle Ages, in *Chiesa e mondo feudale nei secoli X-XII. Atti della dodicesima Settimana internazionale di studio. Mendola, 24-28 agosto 1992*, Milan, 1995, p. 247-276.

77. On ne peut cependant nier que certains conflits ouverts et particulièrement violents se déclenchent quelquefois, en particulier dans le cadre du mouvement grégorien. À ce sujet, voir notamment la thèse de SORIA AUDEBERT, *La crose brisée*, en particulier les p. 160-182.

78. VAN TORHOUDT, *L'écrit et la justice au Mont-Saint-Michel*, p. 110-123.

devienne une relation de pouvoir»⁷⁹. Bien évidemment, ces témoignages constituent avant tout une relecture des événements et non un reflet fidèle des pratiques sociales. Ainsi, l'intervention de tiers dans les procédures de conciliation, tout comme les droits bien réels des laïcs, sont souvent tus par les ecclésiastiques afin d'appuyer leurs propres revendications et de valoriser le rôle des abbés et autres membres de la communauté dans le cadre de ces démêlés judiciaires⁸⁰. Comme l'ont récemment souligné Bruno Lemesle et, à sa suite, Laurent Morelle, ces écrits ont sans doute essentiellement une vocation interne. À travers la réécriture des conflits, ces derniers conforteraient les moines et chanoines dans leurs droits et remémoreraient le souvenir des victoires d'antan⁸¹. Le recours aux « armes » proprement monastiques, telles les malédictions liturgiques sur lesquelles l'historiographie anglo-saxonne s'est tout particulièrement penchée⁸² et la rédaction de textes hagiographiques visant à soustraire leur patrimoine à l'influence des laïcs ou à disqualifier leurs ennemis lors de conflits paroxystiques⁸³, s'inscrit dans le même contexte et démontre que les ecclésiastiques sont loin d'être démunis face à leurs « ennemis ».

Publié en 2002 sous les auspices de Michel Lauwers, le volume *Guerriers et moines. Conversion et sainteté aristocratiques dans l'Occident médiéval (IX^e-XII^e siècle)* a permis de faire le point sur les modèles de vie aristocratique promus par les moines à travers les récits hagiographiques, des sources mettant en scène, parfois en creux, les

79. M. FOUCAULT, The subject and power, *Critical Inquiry*, 8 (1982), p. 794, cité par JÉGOU, *L'évêque entre autorité sacrée et exercice du pouvoir*, p. 48.

80. VAN TORHOUDT, *L'écrit et la justice au Mont-Saint-Michel*; C. SENSÉBY, *Pratiques judiciaires et rhétorique monastique*; ID., Récits de meurtre, de haine, de vengeance. De l'art de présenter les conflits et leur règlement aux XI^e et XII^e siècles, in *Liber largitorius. Études d'histoire médiévale offertes à Pierre Toubert par ses élèves*, D. BARTHÉLEMY et J.-M. MARTIN eds., Genève, 2003, p. 375-392.

81. MORELLE, *Instrumentation et travail de l'acte*, p. 54-55; LEMESLE, *Conflits et justice au Moyen Âge*, p. 31-32.

82. B. ROSENWEIN, T. HEAD et S. FARMER, Monks and Their Enemies: a Comparative Approach, *Speculum*, 66 (1991), p. 764-796; L. K. LITTLE, *Benedictine Maledictions. Liturgical Cursing in Romanesque France*, Ithaca et Londres, 1993. Voir aussi P. J. GEARY, L'humiliation des saints, *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 34 (1979), p. 27-42.

83. BARTHÉLEMY, *Chevaliers et miracles*, en particulier le chapitre 3 aux p. 114-187; *Vie d'Isarn, abbé de Saint-Victor de Marseille (XI^e siècle)*, C. CABY et al. ed, Paris, 2010, texte interprété par MAZEL, *La noblesse et l'Église*, p. 164-169 et S. VANDERPUTTEN, Monks, Knights, and the Enactment of Competing Social Realities in Eleventh- and Early Twelfth-Century Flanders, *Speculum*, 84 (2009), p. 582-612. Voir aussi l'étude plus ancienne de H. PLATELLE, Crime et châtement à Marchiennes. Étude sur la conception et le fonctionnement de la justice d'après les *Miracles de sainte Rictrude* (XII^e siècle), *Sacris Erudiri*, 24, (1980), p. 155-202.

relations idéales qui doivent unir les puissants aux ecclésiastiques⁸⁴. Avant un début de XII^e siècle marqué par une importance nouvelle accordée à l'intériorité et par l'émergence d'une conception « radicale » de la conversion (désormais perçue comme une véritable rupture avec la société)⁸⁵, les Vies de nobles guerriers, y compris celles rédigées par des moines réformateurs, ne remettent pas fondamentalement en cause les pratiques et valeurs seigneuriales, même si elles affirment la supériorité absolue du mode de vie monastique. Au contraire, clercs et moines définissent une « double voie de salut »⁸⁶ pour l'aristocratie laïque: combattre au service de l'Église, avant d'entrer au monastère au soir de sa vie.

Restent à évoquer les silences ou les béances de la documentation, parfois bien plus diserts et plus significatifs que les témoignages écrits eux-mêmes. Taire un événement, l'action d'un individu ou celle d'un lignage ne relève pas du hasard, mais plutôt de stratégies discursives fondées sur la sélection, la mise en ordre et la réinterprétation des événements et des écrits du passé⁸⁷. Toute mémoire apparaît donc sélective, ce qui contribue à biaiser profondément notre connaissance de la société des X^e-XII^e siècles. Repérables un peu partout en Europe, de tels tris mémo-

84. Nous nous inspirons ici largement de M. LAUWERS, Postface: sainteté seigneuriale et ordre social, in *Guerriers et moines*, p. 637-651. Pour notre propos, voir en particulier les contributions de P. CHASTANG, La fabrication d'un saint. La place de la *Vita Guillelmi* dans la production textuelle de l'abbaye de Gellone au début du XII^e siècle, p. 429-447; I. COCHELIN, Quête de liberté et réécriture des origines: Odon et les portraits corrigés de Baume, Géraud et Guillaume, p. 183-215; GOULLET, Les vies de saint Gengoul, époux et martyr, p. 235-263; D. IOGNA-PRAT, La place idéale du laïc à Cluny (v. 930-v. 1150). D'une morale statutaire à une éthique absolue ?, p. 291-316; M. LAUWERS, La "Vie du seigneur Bouchard, comte vénérable": conflits d'avouerie, traditions carolingiennes et modèles de sainteté à l'abbaye des Fossés au XI^e siècle, p. 371-418; ID., *La Vita Wicberti de Sigebert de Gembloux*, p. 493-500; ID., Du pacte seigneurial à l'idéal de conversion: les légendes hagiographiques de Simon de Crépy († 1081-82), p. 559-588; MAZEL, *Le prince, le saint et le héros: Guilhem de Baux (1173-1218) et Guillaume de Gellone alias Guillaume d'Orange*, p. 449-465.

85. Au XI^e siècle, une conception radicale de la conversion se repère déjà chez Pierre Damien. À son sujet, voir principalement N. D'ACUNTO, *I laici nella Chiesa e nella società secondo Pier Damiani. Ceti dominanti e riforma ecclesiastica nel secolo XI*, Rome, 1999.

86. LAUWERS, *Postface*, p. 639.

87. F. MAZEL, Monographie familiale aristocratique et analyse historique. Réflexions à partir de l'étude de trois lignages provençaux (X^e-XIV^e siècle), in *Le médiéviste et la monographie familiale: sources, méthodes et problématiques*, M. AURELL ed., Turnhout, 2004, p. 154-155. Beaux exemples d'exploitation des silences de la documentation dans ID., *La noblesse et l'Église*, p. 164-169, et dans J.-M. DUVOSQUEL, Les chartes de donation d'autels émanant des évêques de Cambrai aux XI^e-XII^e siècles éclairées par les obituaires. À propos d'un usage grégorien de la chancellerie épiscopale, in *Homages à la Wallonie. Mélanges d'histoire, de littérature et de philologie wallonnes offerts à Maurice-A. Arnould et Pierre Ruelle*, H. HASQUIN ed., Bruxelles, 1981, p. 147-163.

riels ont été récemment étudiés en Flandre, à l'abbaye de Saint-Bertin pour justifier l'adoption des coutumes clunisiennes (Steven Vanderputten)⁸⁸, dans le Ponthieu, à l'abbaye de Saint-Riquier où les moines souhaitent uniquement conserver le souvenir de leurs victoires face à l'avoué local (Laurent Morelle)⁸⁹, et plus au sud, à Saint-Victor de Marseille où en plein âge grégorien la *Vita* de l'abbé Isarn, rédigée dans les années 1070, passe presque totalement sous silence l'action de la famille vicomtale et épiscopale de Marseille en faveur de la communauté (Florian Mazel)⁹⁰.

3. Conclusion

A l'origine d'un foisonnement sans précédent de recherches dans la seconde moitié du XX^e siècle, la thèse de la «révolution féodale» ne suscite plus aujourd'hui l'unanimité au sein de la communauté des historiens de la société seigneuriale. Inspirés par les acquis et les méthodes des autres sciences sociales, les médiévistes découvrent depuis une vingtaine d'années les limites du modèle défini par Georges Duby. Ce processus de révision, inhérent à toute pensée historique, repose en grande part sur une approche nouvelle des témoignages du passé. Plus sensibles aux problématiques de production et de conservation de l'écrit, plus conscients des stratégies discursives à l'œuvre dans des sources d'origine strictement ecclésiastique, les chercheurs ne perçoivent plus les décennies encadrant l'an mil comme une période de profonde crise sociale et politique, mais tendent à considérer que les transformations à l'œuvre entre la fin du IX^e et le début du XII^e siècle se produisent selon des rythmes différents, sur lesquels plusieurs ouvrages de synthèse sont récemment revenus⁹¹.

Mais la réflexion sur la société seigneuriale demeure loin d'avoir connu son aboutissement. Bien des dossiers attendent d'être rouverts et relus sous un jour nouveau. En replaçant leurs sources, et donc indirectement l'institution ecclésiastique, au cœur de leur questionnement, les médiévistes

88. S. VANDERPUTTEN, Individual Experience, Collective Remembrance and the Politics of Monastic Reform in High Medieval Flanders, *Early Medieval Europe*, 20 (2012), à paraître.

89. MORELLE, *The Metamorphosis*.

90. MAZEL, *La noblesse et l'Église*, p. 164-169.

91. BERTRAND et al., *Pouvoirs, Église et société*; MAZEL, *Féodalités*; M. SORIA-AUDEBERT et C. TREFFORT, *Pouvoirs, Église, société. Conflits d'intérêts et convergence sacrée (IX^e-XI^e siècle)*, Rennes, 2008. Voir également le recueil d'articles de M. LAUWERS et L. RIPART, *Pouvoirs, Église et sociétés dans les royaumes de France, Germanie et Bourgogne aux IX^e et XI^e siècles. Recueil pour les concours*, Paris, 2008.

devraient parvenir à corriger les conclusions de certaines enquêtes trop étroitement liées à un seul fonds ou à un seul document, par ailleurs perçus comme des réservoirs d'informations au mépris des enjeux qui ont présidé à leur composition, leur organisation et leur préservation. À condition de se plier à l'exercice du comparatisme et d'éviter les dangers de la surinterprétation⁹², des analyses que l'on pourrait presque qualifier de « micro-historiques » – dévolues à un texte particulièrement disert, à une poignée d'institutions ecclésiastiques, à quelques lignages ou à une construction territoriale de faible ampleur – permettent généralement d'éviter ces écueils en insérant leurs sources dans leurs contexte social et scripturaire propre. Certes de telles études n'exercent guère *a priori* le charme des grandes monographies régionales d'antan, mais la construction de nouveaux modèles interprétatifs, par définition éphémères et limités, est à ce prix.

Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix Namur

92. Ainsi, comme il l'a récemment fait observer Patrick Henriet lors du colloque *Hagiographie et réforme(s)* organisé par Stéphane Gioanni et Charles Mériaux, tout récit hagiographique contemporain d'une réforme (carolingienne, grégorienne ou autre) ne doit pas nécessairement être interprété comme une « arme » au service de ce courant rénovateur. À ce propos, on peut d'ailleurs souligner que plus un texte hagiographique s'attache aux réalités concrètes d'une situation locale, moins il a de chance d'être diffusé et utilisé sur le long terme.